

## **TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

**Examen professionnel de promotion interne  
Examen professionnel d'avancement de grade**

**SESSION 2015**

### **EPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS**

**ÉPREUVE ÉCRITE :**

**Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.**

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : Aménagement urbain et développement durable**

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surlieur.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 29 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Vous êtes technicien principal territorial de 2<sup>ème</sup> classe à la direction de l'aménagement de TECHNIVILLE.

Dans un premier temps, suite à plusieurs problèmes rencontrés en matière de coordination de chantiers, votre directeur vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les relations entre les différents acteurs qui interviennent lors des opérations d'aménagement urbain.

**10 points**

Dans le cadre du réaménagement de la place centrale de la ville qui fait intervenir diverses entreprises extérieures, vous êtes représentant du maître d'ouvrage.

Dans un deuxième temps, votre directeur vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles visant à garantir une bonne coordination de tous les acteurs du chantier.

**10 points**

*Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.*

#### **Liste des documents :**

- Document 1 :** « Construire la collaboration entre les acteurs du projet » - ANACT - 2011 - 3 pages
- Document 2 :** « Bureaux d'études et contrôleurs techniques : attention au mélange des genres » - Alain Larrain - *Technicités* n°233 - Juillet 2012 - 1 page
- Document 3 :** « Les acteurs autour d'un projet de travaux » - *Batitravaux* - Novembre 2008 - 2 pages
- Document 4 :** « Les contrôleurs techniques agréés et les marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage : attention aux incompatibilités ! » - Olivier Guillaumont - *Technicités* n°209 – 8 mai 2011 - 2 pages
- Document 5 :** « Maître d'ouvrage - maître d'œuvre. Des relations parfois tendues... » - Marc Foveau - *Technicités* n°233 - Juillet 2012 - 2 pages
- Document 6 :** « La responsabilité du coordonnateur de chantier » - Sandy Basile - *Travail et sécurité* - Janvier 2011 - 3 pages
- Document 7 :** « Ordonnancement, pilotage et coordination de chantier » - *Fiche prévention oppbtp* - 2013 - 3 pages
- Document 8 :** « Les règles de coopération » - *Point réglementation n°4, Fonds national de prévention de la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales* - Novembre 2011 - 3 pages
- Document 9 :** « La loi MOP » - [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr) - 15 décembre 2014 - 8 pages

#### **Documents reproduits avec l'autorisation du CFC**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*